



# Déclaration Cgt-FO

Réunion Sanofi-Chimie

20 Septembre 2007

Aujourd'hui nous constatons que les salariés de Neuville se trouvent dans l'incertitude de savoir ce qu'ils deviendront .

La date de clôture du PSE étant au 15 octobre, nous demandons à la Direction un CCE extraordinaire ayant pour objet de répondre aux questions suivantes :

**-Non respect des engagements en ce qui concerne la transmission de la liste des postes supprimés à l'origine du PSE, par secteur en corrélation avec le tableau fourni lors des réunions de la commission de suivi du 24 juillet 2007.**

**-espace mobilité-emploi : la validation des dossiers est effectuée par la hiérarchie et non par la cellule mobilité-emploi comme défini dans le livre III du PSE.**

**-non respect de l'engagement en ce qui concerne les dates d'inscriptions et de traitement au PSE dans l'ordre d'arrivée de la demande.**

**-non application des engagements verbaux de Messieurs LUSCAN et LEBRUN actés par procès verbaux CCE, en ce qui concerne tout le personnel au delà des 118 postes supprimés et qui ont été identifiés suite a leur inscription dans le cadre de la cellule mobilité emploi avant le 15 octobre 2007.**

**-non respect de l'actualisation des postes disponibles dans e-job**

Nous considérons a ce jour que les modalités d'applications décrites dans le PSE livre III ne sont pas respectées.

Nous rappelons également l'obligation faite a l'employeur de sa responsabilité légale de protéger la santé et la sécurité des travailleurs., et qu'une telle situation est susceptible d'engendrer des situations dramatiques pour des salariés fragilisés par la tournure du PSE.

FO ne souhaite pas négocier une GPEC qui est liée à de futures restructurations, tant que des réponses claires n'auront pas été apportées à nos questions sur le livre III du PSE.

**Paris Croix de Berny  
20 septembre 2007**